

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVIOLE, CAPELA, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, NOIR, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, RUBIO, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : M. PARGADE (Mlle CAPDEVIOLE), M. CAYRON (M. PEYROULET B.), M. CHAPOTHIN (M. DUFOUR).

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVIOLE.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

Monsieur le Premier Maire Adjoint présente le compte administratif 2015 et les points essentiels des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

⊙ **Fonctionnement** :

- Dépenses : 2 268 802,97 €
- Recettes : 3 016 769,20 €
 - Solde d'exécution positif : + 747 966,23 €

⊙ **Investissement** :

- Dépenses : 1 061 220,50 €
- Recettes : 1 095 653,97 €
 - Solde d'exécution négatif : - 449 576,84 €.

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur PEYROULET Bernard, Premier Maire Adjoint, ouvre la discussion et fait procéder au vote du Compte Administratif 2015.

Approbation à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la couverture du déficit de la section d'investissement. Les 298 389,39 € restant seront reportés au fonctionnement du Budget Primitif 2016.

Les budgets annexes sont également votés à l'unanimité.

Un point sur la dette communale est fait.

Le bilan de la politique foncière sur 2015 est adopté ainsi que les comptes de gestion et l'indemnité accordée à la trésorière de Morlâas.

II - SOCIAL :

° EHPAD : Un nouveau service d'accueil de jour a ouvert pour 6 personnes.

Il possède ses propres locaux et une équipe dédiée afin de permettre aux personnes logées à domicile d'être accueillies dans une structure adaptée, d'avoir une stimulation thérapeutique et d'être un moment de répit pour les aidants.

III - SCOLAIRE :

- ° Des changements de fonctionnement de la pause méridienne sont en test, afin de proposer le repas au premier service pour les plus petits : Maternelle et CP, puis un deuxième service pour les grands.
- ° Occitan : Un demi poste sera créé en élémentaire si 9 élèves sont inscrits en classe bilingue.

IV - DEVELOPPEMENT DURABLE :

- ° Les associations seront reçues par la municipalité pour les sensibiliser sur le tri, l'utilisation de vaisselles recyclables et les accompagner dans cette démarche.

V - ANIMATION :

- ° Carnaval du Réveil Sauvagnonnais le 12 mars
- ° Cabaret : 25 mars - concert de « Blue Funk Trio »
- ° Rencontre inter Harmonies le 26 mars
- ° Course d'orientation régionale : le 2 avril

VI - DIVERS :

- ° Intercommunalité : Avis favorable à l'admission de Caubios-Loos et Momas dans la Communauté de Communes des Luys en Béarn.
- ° Département : Accord sur l'avenant au contrat territorial.
- ° Les conventions d'objectifs de la CAF sont validées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 25 mars 2016 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 18 mars 2016

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS